



Une entreprise peut-elle etre caution pour un salarié

Par **steph75**, le **26/04/2008 à 07:21**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si mon entreprise peut etre caution pour moi ?
Je souhaite prendre une location immobilière, mais n'ayant pas de caution c'est très difficile, mon employeur propose que l'entreprise soit caution, mais il n'est pas sur de la faisabilité juridique, est-ce que c'est possible ?
Et si oui comment ?
Merci de votre réponse

Par **Thierry Nicolaides**, le **28/04/2008 à 11:01**

Cher Monsieur
Il n'y a aucune interdiction pour une entreprise d' être caution d'un de ses salariés , sauf s'il est le principal actionnaire de sa société où s'il est également dirigeant
Thierry Nicolaides